au visage cadavérique, aux yeux étincelants, s'avançant vers elle. Malgré son extrême frayeur, la pieuse bretonne ne songea pas à fuir : pleine de foi et regardant bien l'apparition, elle fit un grand signe de croix ; à l'instant même, le moine rouge — car c'en était un — et son lugubre coursier disparurent dans un tourbillon de flammes (1).

De toutes les légendes de Bretagne concernant les Templiers, aucune n'égale la ballade que M. Hersart de la Villemarqué entendit en la paroisse de Nizon de la bouche d'une mendiante appelée Anne Tern. « On voit — dit ce savant membre de l'Institut — aux portes de Quimper, les ruines d'une ancienne commanderie de Templiers. C'est probablement là que se passa le fait consigné dans la chanson populaire ; il y a lieu de croire qu'il arriva sous l'épiscopat d'Alain Morel, évêque de Quimper de 1290 à 1321 (2). »

Voici, d'après M. Hersart de la Villemarqué lui-même, la truduction française de cette curieuse légende bretonne appartenant au dialecte de Cornouaille :

## Les trois Moines Rouges

« Je frémis de tous mes membres, je frémis de douleur, en voyant les malheurs qui frappent la terre,

« En songeant à l'événement qui vient, horrible, d'arriver aux environs de la ville de Quimper, il y a un an.

« Katelik Moal cheminait en disant son chapelet, quand trois moines, armés de toutes pièces, la joignirent ;

« Trois moines sur leurs grands chevaux bardes de fer de la tête aux pieds, au milieu du chemin, trois moines rouges.

« — Venez avec nous au couvent, venez avec nous, belle jeune fille ; là ni or ni argent, en vérité, ne vous manquera.

« — Sauf votre grâce, Messeigneurs, ce n'est pas moi qui

(1) Cf. Hersart de la Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, I, 312.
(2) *Barzaz-Breiz*, I, 305.

irai avec vous, j'ai peur de vos épées qui pendent à votre côté.

« — Venez avec nous, jeune fille, il ne vous arrivera aucun mal. — Je n'irai pas, Messeigneurs ; on entend dire de vilaines choses !

« — On entend dire assez de vilaines choses aux méchants ! Que mille fois maudites soient toutes les mauvaises langues !

« Venez avec nous, jeune fille, n'ayez pas peur ! — Non, vraiment ! je n'irai point avec vous ! j'aimerais mieux être brûlée !

« — Venez avec nous au couvent, nous vous mettrons à l'aise. — Je n'irai point au couvent, j'aime mieux rester dehors.

« Sept jeunes filles de la campagne y sont allées, dit-on, sept belles jeunes filles à fiancer, et elles n'en sont point sorties.

« — S'il y est entré sept jeunes filles, vous serez la huitième ! — Et eux de la jeter à cheval, et de s'enfuir au galop ;

« De s'enfuir vers leur demeure, de s'enfuir rapidement avec la jeune fille en travers, à cheval, un bandeau sur la bouche.

« Et au bout de sept ou huit mois, ou quelque chose de plus, ils furent bien déconcertés en cette commanderie ;

« Au bout de sept ou huit mois, ou quelque chose de plus : — Que ferons-nous, mes frères, de cette fille-ci maintenant ?

« Mettons-la dans un trou de terre. — Mieux vaudrait sous la croix. — Mieux vaudrait encore qu'elle fût enterrée sous le maître-autel.

« — Eh bien ! enterrons-la ce soir sous le maître-autel où personne de sa famille ne la viendra chercher !

« Vers la chute du jour, voilà que tout le ciel se fend ! De la pluie, du vent, de la grêle, le tonnerre le plus épouvantable !

« Or, un pauvre chevalier, les habits trempés par la pluie, voyageait tard, battu de l'orage ;

« Il voyageait par là et cherchait quelque part un asile, quand il arriva devant l'église de la commanderie.

« Et lui de regarder par le trou de la serrure, et de voir briller dans l'église une petite lumière ;

« Et les trois moines, à gauche, qui creusaient sous le maître-autel ; et la jeune fille sur le côté, ses petits pieds nus attachés.

« La pauvre jeune fille se lamentait et demandait grâce : — Laissez-moi ma vie, Messeigneurs ! au nom de Dieu !

« Messeigneurs, au nom de Dieu ! laissez-moi ma vie ! je me promènerai la nuit et me cacherai le jour. —

« Et la lumière s'éteignit, et il restait à la porte sans bouger, stupéfait.

« Quand il entendit la jeune fille se plaindre au fond de son tombeau : — Je voudrais pour ma créature l'huile et le baptême ;

« Puis, l'extrême-onction pour moi-même, et je mourrai contente et de grand cœur après.

« — Monseigneur l'Evêque de Cornouaille, éveillez-vous, éveillez-vous ; vous êtes là dans votre lit couché sur la plume molle ;

« Vous êtes là dans votre lit, sur la plume bien molle, et il y a une jeune fille qui gémit au fond d'un trou de terre dure,

« Demandant pour sa créature l'huile et le baptême, et l'extrême-onction pour elle-même. —

« On creusa sous le maître-autel par ordre du seigneur comte (de Quimper), et on retira la pauvre fille, au moment où l'évêque arrivait ;

« On retira la pauvre jeune fille de sa fosse profonde, avec son petit enfant, endormi sur son sein ;

« Elle avait rongé ses deux bras, elle avait déchiré sa poitrine, elle avait déchiré sa blanche poitrine jusqu'à son cœur.

« Et le seigneur évêque, quand il vit cela, se jeta à deux genoux, en pleurant sur la tombe ;

« Il passa trois jours et trois nuits les genoux dans la terre froide, vêtu d'une robe de crin et nu-pieds.

« Et au bout de la troisième nuit, tous les moines étant là,

l'enfant vint à bouger entre les deux lumières (placées à ses côtés) ;

« Il ouvrit les yeux, il marcha droit, droit aux trois moines rouges ; — Ce sont ceux-ci ! —

« Ils ont été brûlés vifs, et leurs cendres jetées au vent ; leur corps a été puni à cause de leur crime (1). »

Après cette ballade bretonne, nous dépeignant si énergiquement les déplorables déportements de certains Moines-Chevaliers, il est juste et convenable de reproduire une autre légende — sorte de conte français — qui présente en Haute-Bretagne les Templiers sous un jour favorable. La scène se passe dans les paroisses de Ploubalay et de Pléboulle, aux environs de cette commanderie de Montbran, dont nous avons plusieurs fois parlé, et dont subsiste encore le pittoresque donjon construit par les Chevaliers du Temple.

« Au temps jadis les habitants de Ploubalay étaient en mauvais renom dans tout le pays d'alentour ; on dit même que les recteurs des paroisses voisines avaient adopté une sonnerie spéciale qui conseillait aux gens de faire attention à leurs bêtes et à leurs filles, parce que, comme on disait, les Ploubalay étaient dehors. Parmi eux, il y en avait cinq, plus méchants que les autres, qui partirent pour Matignon, se promettant d'y rançonner les gens. L'un d'eux pourtant n'était pas entièrement corrompu, et il avait plus d'une fois soigné ceux qu'avaient blessés ses compagnons, ou restitué la part du butin qui lui revenait. Comme ils passaient par Trégon, ils rencontrèrent un chevalier monté sur une maigre haridelle et suivi d'un seul serviteur assez pauvrement vêtu. Il leur demanda quel chemin il fallait prendre pour arriver à Saint-Jacut-de-la-Mer. Au lieu de lui répondre, les quatre coquins l'attaquèrent à l'improviste, tuèrent son valet et s'acharnèrent à le frapper lui-même jusqu'au moment où il

(1) Hersart de la Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, I, 307-311.